



CAPT'AGREAU

Captage d'ÉCHANCIEUX



RENOUVELLEMENT DU CONTRAT TERRITORIAL

Depuis 2016, le barrage d'Echancieux fait l'objet d'une démarche d'animation pour améliorer la qualité de l'eau du Gantet vis-à-vis de la problématique pesticide identifiée. Le bilan des 3 dernières années d'action est encourageant, c'est donc d'un commun accord avec les acteurs du territoire, qu'il a été décidé de poursuivre dans cette voie.

En fin d'année 2020 un nouveau contrat territorial avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a été signé permettant de financer 3 nouvelles années d'actions sur le captage.

Depuis le 1^{er} janvier 2021 le Syndicat des Eaux du Gantet a fusionné avec Roannaise de l'Eau qui assure aujourd'hui la maîtrise d'ouvrage du barrage d'Echancieux et donc le portage de ce nouveau contrat territorial en partenariat avec la mairie de Violay.

Dans le cadre de ce nouveau programme d'actions, la communication sera renforcée avec la création de ce bulletin d'information agricole pour vous tenir informés des actions menées, du suivi de la qualité de l'eau. Nous vous en souhaitant bonne lecture !

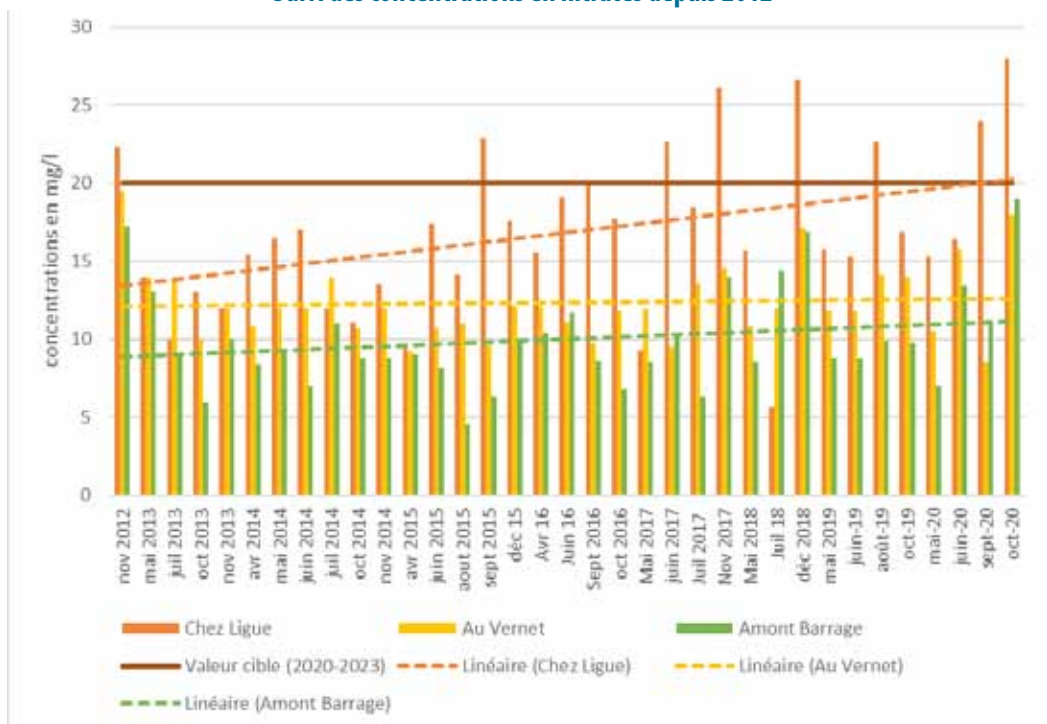
Un suivi de la qualité de l'eau est mené par l'animatrice du captage sur 3 points de prélèvements tout au long du ruisseau du Gantet qui alimente le barrage d'Echancieux. Ce suivi réalisé 4 à 6 fois/an après de fortes précipitations est un indicateur de suivi des actions mises en place.



SUIVI DES NITRATES

L'enjeu nitrates a été très peu pris en compte dans le cadre du dernier contrat territorial, or le graphique ci-contre montre que les concentrations sont en augmentation notamment sur le point « Chez Ligue ». Cette évolution est à surveiller et des actions d'accompagnement à la gestion de la fertilisation seront mises en place auprès des agriculteurs pour travailler sur cet aspect.

Suivi des concentrations en nitrates depuis 2012



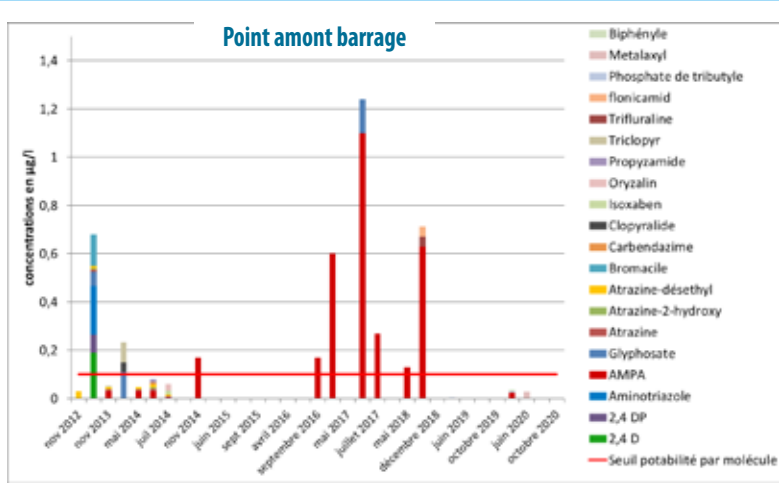
L'objectif au terme des 3 prochaines années d'actions est de ne pas dépasser le seuil des 20 mg/l de nitrates sur tous les points de suivis.

SUIVI DES PESTICIDES

Depuis 2015 on note une amélioration de la qualité de l'eau avec moins de molécules pesticides détectées dans les points de suivi. Aujourd'hui les molécules régulièrement retrouvées sont le Glyphosate et sa molécule dérivée l'AMPA.

La présence de ces molécules traduit une utilisation d'origine agricole de manière ponctuelle, mais surtout par les jardiniers amateurs et ce malgré l'interdiction d'utilisation !

La sensibilisation du grand public est donc un axe de travail à renforcer.



LES ACTIONS À VENIR

Suivi de pousse de l'herbe dans le cadre du groupe « prairies »

Deux suivis de pousse de l'herbe sont réalisés en 2021 par Loire Conseil Elevage : dans un système allaitant sur le captage de Balbigny et dans un élevage laitier sur le captage de Violay. Les données recueillies seront présentées en fin d'année pour le bilan de la saison de pâturage.

Le bulletin d'information sur les prairies, édité par Loire Conseil Elevage et la Chambre d'Agriculture, vous est aussi adressé toutes les semaines par mail. Cet outil vous permet de piloter vos pratiques sur les prairies en lien avec des données météo ou des conseils techniques.



Pourquoi participer au groupe prairies ?

- Améliorer la valorisation et le rendement des prairies
- Diminuer le coût alimentaire sur votre exploitation
- Être accompagné pour optimiser ses pratiques de pâturage

Pour qui ?

Ce groupe s'adresse à tous les éleveurs laitiers ou allaitants, qui souhaitent échanger entre agriculteurs et être accompagnés par Loire Conseil Elevage. Le contenu des apports techniques peut-être adapté en fonction des besoins des agriculteurs du groupe.

L'ACTUALITE DU CAPTAGE D'ÉCHANCIÉUX

☑ Diviser par 3 le coût de mes semences de méteils ?

☑ Réduire le travail du sol pour limiter l'érosion et gagner en temps de travail ?

☑ Échanger et partager mes expériences et pratiques en collectif ?

L'implantation des méteils se développe sur le territoire et pour réduire le poste de dépenses le plus important dans la conduite de cette culture, une commande groupée de semences a été organisée pour les agriculteurs des captages de Balbigny et Violay en 2020.

10 exploitations se sont engagées dans cette commande groupée et ont ainsi divisé par 3 le prix des semences !

Cette culture est également propice à la réduction du travail du sol, une formation sur la conservation de la fertilité des sols a été organisée en 2020 sur le secteur du captage de Balbigny pour monter en compétences sur cette thématique.

Aujourd'hui un collectif d'une quinzaine d'agriculteurs s'est constitué autour de la thématique « conservation du sol-méteils ». Un groupe WhatsApp a été créé pour échanger plus facilement et partager ses expériences.



→ Ce collectif qui émerge va poursuivre ses expériences et essais et les partager collectivement lors de différents « bouts de champs » tout au long de la campagne. **Le groupe reste ouvert pour accueillir des agriculteurs voisins qui partageraient la même thématique.**

→ **La commande groupée de semences de méteils (en conventionnel et en bio) va se renouveler pour les semis d'automne 2021.** Pour participer : rendez-vous au bout de champs le 30 avril à Violay pour rejoindre la dynamique collective. Les commandes seront passées fin juin pour une livraison et une répartition des semences prévue fin août/septembre.

DES PRATIQUES À LA QUALITÉ DE L'EAU

Comment réduire les transferts de polluants sur une aire de captage ?

Orage d'été

Pluies d'automne / hiver

Favoriser les haies pour limiter le ruissellement et l'érosion.

Maintenir les bandes tampons et la ripisylve en bord de cours d'eau.

Tous les habitants du territoire sont aussi concernés !

Les surfaces bétonnées favorisent le ruissellement. Pour cela les collectivités sont engagées dans des démarches zéro phyto. Elles sont aussi garantes du bon fonctionnement des stations d'épurations qui traitent les eaux usées collectives. Les lessives, les médicaments sont aussi des composants que l'on peut retrouver dans l'eau. Nous sommes donc tous concernés par la préservation de la ressource !



Transfert des produits phytosanitaires

Lors de pluies importantes, les substances phytosanitaires sont emportées par le ruissellement à la surface du sol avant d'atteindre la rivière. Ce phénomène entraîne aussi l'érosion des sols.

Raisonnement des pratiques phytosanitaires et adoption de techniques alternatives

Infiltration

L'eau s'infiltré dans le sol vers la nappe en emportant les produits phytosanitaires, avec une persistance plus ou moins importante dans le sol.

Les molécules peuvent se transformer en une autre substance qu'on appelle métabolite. On retrouve parfois la molécule phytosanitaire appliquée et son métabolite dans les eaux.

Adopter des bonnes pratiques de stockage des fumiers et composts au champ.

Raisonnement des apports d'engrais au plus près des besoins des cultures.

Maintenir une couverture permanente des sols.

Transfert des nitrates

Suite à une campagne culturale et l'apport d'engrais organiques ou minéraux, les nitrates se retrouvent parfois en excès dans le sol. Lorsque les pluies d'automne sont suffisantes, ils sont emportés par lessivage vers la rivière et la nappe. Ce phénomène est accéléré lorsque la parcelle est drainée.

Lesaviez-vous ?

Le maintien de prairies humides en fond de vallée contribue à dégrader les polluants.



ALERTE QUALITÉ DE L'EAU

les métabolites du S-métolachlore dans nos captages !

Le S-métolachlore est une molécule phytosanitaire soluble dans l'eau que l'on retrouve régulièrement dans les eaux superficielles et souterraines. Métolachlore ESA et OXA, sont des molécules de dégradation du S-métolachlore appelés « métabolites » (cf illustration sur le devenir des pesticides dans l'eau ci-avant).

Dans les dernières analyses qualité de l'eau, on retrouve ces métabolites dans nos captages à des seuils dépassant la limite réglementaire autorisée ! Contrairement à la substance active, ces métabolites sont persistants dans l'eau et les filières de traitement actuelles ne permettent pas d'éliminer ce type de molécule. Pour autant l'eau peut continuer à être distribuée car le risque sanitaire ne justifie pas de restriction de son usage. Néanmoins, cette situation met en avant la nécessité d'agir pour la protection de la ressource en eau.

Dès cette campagne 2021 : Des contrôles renforcés vont être mis en place dans l'eau distribuée de nos captages. Nous vous invitons donc à NE PLUS UTILISER de produits contenant cette molécule pour le désherbage de vos maïs sur les parcelles situées dans les aires de captage, avec un dosage maximum à 1000g/ha sur les autres parcelles !

Vos distributeurs locaux ont été associés à la problématique de S-métolachlore dans les captages et partagent ces recommandations. Faites appel à eux pour vos diagnostics parcellaires.

Quels produits contiennent du S-métolachlore ? C'est une substance herbicide à action racinaire et antigaminées. Il peut être utilisé du pré-semis à la post-levée précoce sur maïs. Il se retrouve principalement dans les produits homologués suivants : Mercantor Gold, Dual Gold, Camix, Calibra.

ALTERNATIVES À L'UTILISATION DU S-MÉTOLACHLORE : Des solutions possibles

Leviers agronomiques

La maîtrise de l'enherbement d'une parcelle passe d'abord par la mise en œuvre de leviers agronomiques pour limiter les levées d'adventices : Rotation, couverture du sol pour l'interculture avant maïs, date de semis adaptée...

Désherbage mécanique

La herse étrille ou la houe rotative, peuvent être utilisées en plein en pré-semis jusqu'à 3-4 feuilles du maïs. Ce sont des outils efficaces sur les jeunes adventices annuelles, du stade fil blanc à 1 feuille, voire 2 feuilles pour les dicotylédones. Le binage peut être utilisé en inter-rang en post levée jusqu'au stade 8-10 feuilles du maïs.



Bineuse-source SIMA Coise

Le désherbage mécanique reste aujourd'hui peu développé sur les parcelles cultivées des côtesaux. C'est un point que nous allons travailler avec nos partenaires techniques pour organiser des démonstrations de houe rotative et de bineuses adaptées aux pentes afin de trouver du matériel qui réponde à vos contraintes de parcelles.

Bonnes pratiques de pulvérisation

- Utiliser des buses à injection d'air homologuées réduction de dérive
- Bande enherbée de 5 m minimum en bordure de cours d'eau
- Bonne gestion des fonds de cuve
- Hygrométrie entre 60 et 95 %
- Vent < à 3 Beaufort (19 km/h)

Désherbage chimique ou mixte

- Identifier les adventices présents sur la parcelle permet de choisir le produit adapté.
- Sans graminée, il est inutile d'utiliser des produits complets !
- Intervenir sur des adventices très jeunes et avec une hygrométrie adaptée (le matin par exemple) permet de réduire les doses homologuées jusqu'à 1/3 !



Quali'Cible

Pour permettre de situer les parcelles à enjeu eau Syngenta a mis au point un outil Quali'Cible. L'application vous indique les doses et les pratiques recommandées en fonction de l'herbicide choisi et de la culture sur l'ensemble de votre parcellaire.

Connectez-vous sur : www.syngenta.fr/quali-cible

L'AGENDA DU CAPTAGE

30 avril

Visites bout de champs sur les méteils à Violay

Avant le 31 Mai

Contactez l'animatrice du captage pour bénéficier des financements de haies via plan de relance

Fin juin

Rencontre technique bilan des méteils ensilage et retour quantités pour commande groupée de méteils

Fin août/ septembre

Distribution des semences de méteils aux agriculteurs inscrits à la commande groupée

Automne

Bilan pousse de l'herbe printanière et valorisation des repousses d'automne

Pour plus d'informations et pour participer aux actions, contactez :

Marjorie TISSOT, animatrice du contrat de captage d'Échancieux

Tél. 04 77 89 37 92 – 06 08 34 71 19

Mail : marjoretissot@loireforez.fr

Partenaires techniques :



Partenaires financiers :

